



---

## POUR DÉCISION

### PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Approbation des procès-verbaux de la 306<sup>e</sup> session du Conseil d'administration

1. Le projet de procès-verbaux de la 306<sup>e</sup> session a été distribué afin que les Membres qui souhaitent y apporter des corrections puissent les communiquer au Bureau.
2. Le vendredi 19 mars 2010 à midi, aucune correction n'avait été reçue.
3. *Le Conseil d'administration voudra sans doute approuver les procès-verbaux de sa 306<sup>e</sup> session, tels que présentés.*

Genève, le 22 mars 2010.

*Point appelant une décision:* paragraphe 3.